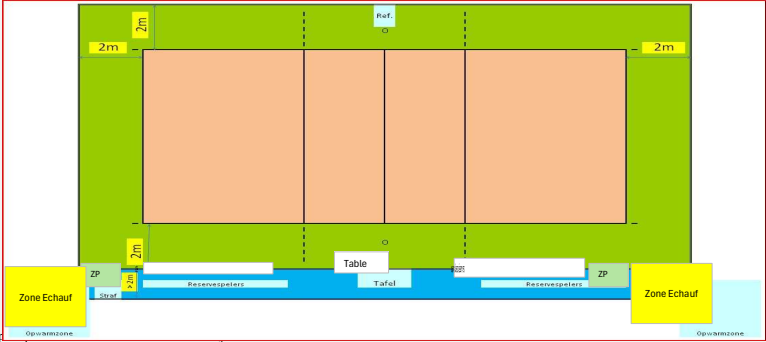


Homologation A.C.H.V.B. : jusque										Valide:															
										Salle															
										Salle Omnisports															
Club: VC Portelettes					Adresse: Rue des Carrières 1																				
Matricule: 5233					6540 LOBBES																				
Photo de la salle										Dimensions															
																									
Province : Hainaut										Mesures															
Spectateurs Max autorisé					Longueur					Zone libre (Service)															
éclairage					Largeur					Zone libre															
Sol					Hauteur					Hauteur jusqu'e la toiture ou obstacle sur les dimensions du terrain (28 x 15m)															
marquoir					Manuel					Espace administratif					Vestiaires arbitres					Vestiaires équipes					3
Chauffage					ok					Espace contrôle dopage					Vestiaires arbitres					Vestiaires officiels					2
Code obligatoire										1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
Code homologation										T1															
Informations générales (à respecter pendant le match)																									
Terrain non homologué, impossible d'enlever les caches pour introduire les poteaux au sol.																									
Cette attestation d'homologation échoit si des modifications sont apportées à la salle Si les conditions mentionnées ne sont pas respectées, l'arbitre en fait mention dans les commentaires de la feuille d'arbitrage																									

Homologation A.C.H.V.B. : jusque P1H et D					Valide: 2025 à 2030												
			Salle														
			Salle Omnisports														
Club: VC Portelettes			Adresse: Rue des Carrières 1														
Matricule: 5233			6540 LOBBES														
Photo de la salle			Dimensions														
			 Il ne peut pas avoir d'obstacle dans la zone de jeu et zone libre														
Province : Hainaut			Mesures														
Spectateurs Max autorisé	50		Longueur	40M	Zone libre (Service)				2,10M								
éclairage	250 lux		Largeur	25M	Zone libre				2,50m								
Sol	Sous-sol Recouvrement	Béton synthétique	Hauteur	6,90M	Hauteur jusqu'à la toiture ou obstacle sur les dimensions du terrain (28 x 15m)												
marquoir	Manuel		Espace administratif			Vestiaires arbitres			Vestiaires équipes								
Chauffage	ok		Espace contrôle dopage			Vestiaires arbitres			Vestiaires officiels								
						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Code obligatoire						B	B	C	B	C	B	A	A	B	B	B	B
Code homologation			T2			B	B	C	B	C	A	A	A	A	B	A	B
Informations générales (à respecter pendant le match)																	
Services devant les colonnes murales de chaque côté. Si terrain 2 utilisé seul, les spectateurs autorisés dans la salle, mais uniquement côté de la chaise d'arbitre, à 4M du bord du terrain. Si terrains 2 et 3 utilisés en même temps, aucun spectateurs dans la salle, sauf mobilité réduite. Panneaux de séparations terrains côté chaise d'arbitre à 3M si terrains 2 et 3 utilisés et 6M si terrain utilisé seul avec spectateurs																	
Eclairage au minimum requis, mais modification prévue .																	
Cette attestation d'homologation échoit si des modifications sont apportées à la salle Si les conditions mentionnées ne sont pas respectées, l'arbitre en fait mention dans les commentaires de la feuille d'arbitrage																	

Homologation A.C.H.V.B. : jusqu' P1H et D				Valide: 2025 à 2030											
		Salle													
		Salle Omnisports													
Club: VC Portelettes		Adresse: Rue des Carrières 1 6540 LOBBES													
Matricule: 5233															
Photo de la salle		Dimensions													
															
Province : Hainaut		Il ne peut pas avoir d'obstacle dans la zone de jeu et zone libre													
Mesures															
Spectateurs Max autorisé	50	Longueur	40M	Zone libre (Service)		2,10M									
éclairage	250 lux	Largeur	25M	Zone libre		2,50m									
Sol	Sous-sol Recouvrement	Béton synthétique	Hauteur	6,90M		Hauteur jusqu' la toiture ou obstacle sur les dimensions du terrain (28 x 15m)									
marquoir	Manuel	Espace administratif			Vestiaires arbitres	Vestiaires équipes	3								
Chauffage	ok	Espace contrôle dopage			Vestiaires arbitres	Vestiaires officiels	2								
		Code obligatoire	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
		Code homologation	T3	B	B	C	B	C	A	A	A	A	B	A	B
Informations générales (à respecter pendant le match)															
Services devant les colonnes murales de chaques côtés.															
Si terrain 3 utilisé seul, les spectateurs autorisés dans la salle, mais uniquement côté de la chaise d'arbitre, à 4M du bord du terrain.															
Si terrains 2 et 3 utilisés en même temps, aucun spectateurs dans la salle, sauf mobilité réduite.															
Panneaux de séparations terrains côté chaise d'arbitre à 3M si terrains 2 et 3 utilisés et 6M si terrain utilisé seul avec spectateurs															
Eclairage au minimum requis, mais modification prévue .															
Cette attestation d'homologation échoit si des modifications sont apportées à la salle															
Si les conditions mentionnées ne sont pas respectées, l'arbitre en fait mention dans les commentaires de la feuille d'arbitrage															